

La Suisse a besoin d'un salaire minimum légal

Marina Carobbio Guscetti, conseillère nationale (TI), vice-présidente du PS Suisse

Seules les paroles prononcées font foi.

Un salaire minimum pour un travail à 100% représente un élément central de la justice sociale. Aujourd'hui, cela correspond concrètement à un salaire horaire de 22 francs, soit une rémunération de près de 4'000 francs par mois.

Un salaire minimum légal doit être introduit afin de protéger les plus bas revenus et comme mesure de lutte contre le dumping salarial. Un salaire minimum accompagné d'un renforcement des conventions collectives de travail permettra à l'ensemble des travailleurs et travailleuses d'en profiter, et non seulement à celles et ceux qui se trouvent dans des secteurs à bas salaires. Sur les quelque 400'000 personnes qui ne disposent que de modestes revenus, près de 320'000 sont des femmes. Pour cette raison et dans la mesure où les femmes sont encore massivement discriminées en la matière, un salaire minimum légal permettrait donc de faire avancer concrètement l'égalité salariale.

Il n'est pas admissible que les écarts entre les salaires grandissent toujours plus et qu'à l'extrémité inférieure de l'échelle salariale, on trouve des rémunérations qui constituent la cause principale de la nouvelle pauvreté et qui ont pour résultat l'existence, dans notre pays, de nombreux « working poors » qui n'arrivent pas à financer l'entretien courant de leur famille malgré une occupation professionnelle à 100%.

Il n'est pas acceptable de ne pas pouvoir s'en sortir financièrement tout en travaillant à 100 % dans les secteurs de la restauration ou du nettoyage et que subsistent encore des revenus inférieurs à 3000 francs par mois.

Je viens du Tessin, une région où il y a plusieurs exemples de travailleurs et travailleuses très peu rémunérés. C'est le cas dans l'industrie horlogère. Dans cette branche, les employés gagnent seulement 2500 francs par mois, malgré un accord qui prévoit une augmentation de 100 francs chaque année sur trois ans, à partir de 2400 francs en 2008. Une indécence !

Le PS milite pour une politique qui profite à toute notre société plutôt qu'à une poignée de privilégiés. Nous voulons une Suisse solidaire : la fixation d'un salaire minimum pour un travail à 100 % représente un premier pas dans cette direction. En octobre dernier, le congrès du Parti socialiste suisse s'est exprimé sans ambiguïté : nous voulons un bon salaire minimum légal indexé sur l'évolution du coût de la vie, permettant d'empêcher le dumping salarial. Ce dispositif contribuera également à favoriser une redistribution correcte des richesses et à diminuer les risques de spéculation et de crise financière.

Le PS s'engagera donc avec conviction dans la récolte de signatures en faveur de cette initiative, plébiscitée par sa base. Plusieurs sections, dont celle du Tessin en ont demandé le lancement, décidé en 2009 déjà après une large consultation interne et confirmé l'automne dernier par la décision formelle de notre Congrès de Lausanne.